

Achères

Aujourd'hui

MAGAZINE D'INFORMATION LOCALE



**BELLE ET HEUREUSE
ANNÉE 2020 !**

(LIRE P. 4/5)

ZAPPING | ZOOM | ACTUALITÉS | OXYGÈNE | TRIBUNES | CONSEIL MUNICIPAL |
COMMERCE | ARTISANAT | EMPLOI | VIE PRATIQUE/ÉTAT CIVIL |

JANVIER 2020 | N°107



Achères

03 | ÉDITO

04 | ZAPPING

08 | ZOOM

Mobilité : Neige et verglas, les services techniques mobilisés

10 | ACTUALITÉS

- Le gymnase Pierre-de-Coubertin fait peau neuve
- Recensement : la campagne est lancée
- Les bonnes résolutions pour bien vivre ensemble en 2020
- Des astuces pour garder la forme tout l'hiver

15 | DOSSIER

Ces Achérois qui font leur ville !

19 | ACTUALITÉS

- PLUi : la commission d'enquête donne son feu vert
- Vrai/Faux : la lisière Saint-Jean fermée
- Mettre toutes les chances de son côté avec le BIJ

21 | OXYGÈNE

- Portrait : Arnaud Joyet, un drôle de catcheur...
- Aux petits soins de nos amies les bêtes
- CLOCA : «Le sport pour tous est inscrit dans notre ADN»

24 | CONSEIL MUNICIPAL / TRIBUNES

26 | VIE PRATIQUE / ÉTAT CIVIL



Les enfants ont pu s'en donner à cœur-joie sur la patinoire d'Achères durant 3 semaines à l'occasion du Fest'Hivernal.



Le gymnase Pierre-de-Coubertin aura le droit à un lifting à partir de juillet 2020 : vestiaires et sanitaires vont être mis aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.



La nouvelle campagne de recensement commencée le 16 janvier se terminera le 22 février. 4 agents recenseurs appartenant aux services de la ville iront à la rencontre des foyers concernés.



INFOS +
Hôtel de Ville, 6-8 rue Deschamps-Guérin,
78260 Achères 01 39 79 64 00
www.mairie-acheres78.fr

Magazine d'information locale de la Ville d'Achères

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Marc Honoré
RÉDACTION: Marc Delbos, Audrey Stiti-Thirion, Nathalie Hiblot, Romain Tirot, Emmanuelle Hardy
PHOTOS: Marc Delbos, Marylou Nhari, Romain Tirot, Audrey Stiti-Thirion
RÉALISATION: Nathalie Hiblot, Marylou Nhari
IMPRESSIION: L'Artésienne
TIRAGE: 11 000 exemplaires sur du papier 100 % recyclé
RÉGIE PUBLICITAIRE:
LVC COMMUNICATION - Pascal Gauthier - 06 80 71 07 07



@Acheresofficiel



MairieAcheres



@acheresjeunes

VIE MUNICIPALE

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT (SUR RENDEZ-VOUS AU 01 39 79 64 05)

→ Marc Honoré, Maire
Conseiller délégué de la
Communauté urbaine
GPS&O.

→ Élodie Sornay, 1^{ère} adjointe :
Jeunesse, Politique de la
ville, Prévention, Sécurité.
Conseillère départementale.

→ François Dazelle, adjoint :
Finances.

→ Annie Debray-Gyrard,
adjointe : Solidarité,
Logement, Aîné(e)s.

→ Jean-Paul Demarez, adjoint :
Scolaire, Enfance, petite
Enfance.

→ Suzanne Jaunet, adjointe :
Urbanisme, Environnement,
Aménagement urbain, Cadre
de vie. Vice-présidente de
la Communauté urbaine
GPS&O.

→ Daniel Giraud, adjoint :
Travaux, Voirie, DSP (délé-
gation de services publics),
Transports, Commission
d'appel d'offres.

→ Véronique Forensi, adjointe :
Culture, Jumelages.

→ Jean-François Demarez,
adjoint : Sports,
Administration générale et
Personnel.

→ Gharib Naji, adjoint :
Développement économique,
Emploi.

→ Éric Suret,
conseiller municipal,
délégué aux Associations
et aux Animations.

LE TEMPS DES BONNES RÉSOLUTIONS



Des Achérois mis à l'honneur

Nous avons choisi en ce début d'année de mettre en lumière des Achérois qui participent activement au rayonnement de notre ville. C'est en effet sous l'impulsion de femmes et d'hommes totalement dévoués que la commune a su grandir, s'épanouir, se moderniser tout en préservant précieusement sa dimension humaine. Nous avons souhaité par la présentation de ces personnalités rendre un hommage appuyé à ces citoyens qui font battre le cœur d'Achères. Je veux remercier tous les Achérois qui, au quotidien, s'investissent dans les projets au travers des associations, de leurs échanges avec la municipalité et de leur participation aux conseils de quartier.

Merci aussi à nos commerçants et artisans locaux investis tout au long de l'année. Continuez à faire vivre Achères de mille et une façons.

Le temps des bonnes résolutions

Au commencement de chaque année, nous prenons de bonnes résolutions en nous retournant vers l'année écoulée et en nous promettant que l'année à venir sera marquée des enseignements de la précédente.

Nous avons rassemblé dans ce magazine quelques exemples de bonnes résolutions à mettre en œuvre sans modération en matière de bien vivre ensemble en communauté. Également quelques astuces pour garder la forme tout l'hiver et lutter contre les infections hivernales.

Meilleurs vœux pour 2020

Le partage, le soutien aux plus fragiles, la chaleur humaine, la convivialité sont des valeurs qui m'animent depuis 6 ans maintenant au service des Achérois.

Pendant toutes ces années, j'ai eu à cœur avec mon équipe de faire vivre ces valeurs et d'être particulièrement attentif à tout ce qui peut se faire pour améliorer, défendre et construire notre quotidien, pour rendre notre vie encore plus agréable.

Je remercie le conseil municipal pour son implication dans chaque dossier depuis ces 6 dernières années. Nous formons tous ensemble une force de proposition et d'action dans l'efficacité et le respect de nos différences.

Je souhaite également remercier l'ensemble du personnel communal qui, chaque jour, avec des moyens toujours plus réduits, réalise un travail remarquable. Chaque service est très investi dans la bonne marche de la commune et nous pouvons compter sur les compétences de chacun.

Je vous souhaite à toutes et à tous, pour l'année 2020, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de réussite et d'épanouissement.

2020, une année qui nous rassemble !

Marc Honoré
Maire d'Achères, Conseiller délégué

Fidèlement,



ÇA GLISSE POUR LE FEST'HIVERNAL !

Trois semaines de glisse lancées par le maire Marc Honoré et les membres du Conseil municipal lors de la cérémonie d'ouverture du 14 décembre dernier. A cette occasion, les Achérois présents ont pu assister à un splendide (et drôle!) spectacle de danseuses et danseurs sur glace.

MARCHÉ DE NOËL

Les conseils de quartier de la Ville ont proposé aux habitants leur traditionnel marché de Noël rythmé par plusieurs animations musicales et une grande tombola les 14 & 15 décembre. Un événement maintenant bien ancré au sein du Fest'Hivernal, bien aidé il est vrai par la présence du Père-Noël qui a pu récolter les dernières listes des petits Achérois !



UNE P'TITE PHOTO ?

L'association des commerçants du marché de la ville ont eux aussi participé activement aux festivités en proposant aux jeunes Achérois d'immortaliser leur rencontre avec le Père-Noël le 21 décembre. Une rencontre vivement appréciée d'autant qu'elle était accompagnée d'un chocolat chaud.





VŒUX AUX ACHÉROIS, UN BEAU MOMENT DE CONVIVIALITÉ !

Marc Honoré, maire, entouré du conseil municipal, a présenté ses vœux aux Achérois samedi 4 janvier, et a insisté sur la nécessité de prendre ensemble les bonnes décisions pour faire vivre, rayonner et développer notre ville. L'édile a ensuite souhaité à tous des vœux de santé, de sérénité, d'amitié et d'amour avant de découper et de proposer aux Achérois une part de la traditionnelle galette, accompagnée d'un verre de vin chaud ou bien de chocolat autour de "l'arbre à vœux" qui a recueilli les souhaits des plus jeunes pour cette année 2020.



GALETTE

Pas moins de 30 galettes représentant 450 parts ont été servies durant cet après-midi avec notamment une galette géante de 80 parts réalisée par Jean-Louis, boulanger et propriétaire de la Boulangerie-Pâtisserie "Les pains de la forêt".

CONCOURS DE DESSINS

36 jeunes ont déposé leurs œuvres dans l'urne du Fest'Hivernal. Un jury composé de Madame Jaunet (adjoine à l'urbanisme et au développement durable) et de deux membres de l'association culturelle *HR Ombres et Lumières*, a choisi 7 gagnants parmi les talentueux artistes.

Les lauréats :

- Prix "Coup de cœur du jury"
Chloé Moreau (8 ans), Aness Moussaoui (8 ans)
- N°3 ex-aequo : Samia Chekkari, Léandre Jardy Bonnet
- N° 2 ex-aequo : Emma Jerolon Khatta (10 ans^{1/2}), Anaïs Lesueur (8 ans)
- N° 1: Capucine Guérin. Elle Gagne 4 places pour le Parc Astérix.





TÉLÉTHON, GÉNÉREUX ACHÉROIS !

Tournoi de tir à l'arc, brocante, marches, tournoi de badminton, zumba géante, tournoi de football, match de handball, gymnastique, tournoi de poker... tout Achères s'est mobilisé jusqu'à atteindre la somme rondelette de 10143 euros destinée à la lutte contre les maladies génétiques neuromusculaires et autres maladies génétiques rares.



LA BELLE-HÉLÈNE CHARME LES ACHÉROIS !

Pâris, Ménélas, Héléne, déesses et héros antiques : les 13, 14 et 15 décembre, ils étaient tous sur la scène du Sax, au plus grand plaisir du public. Pour rendre hommage aux 200 ans de la naissance d'Offenbach et fêter les 30 ans de sa "municipalisation", le Conservatoire à Rayonnement Communal a donné 3 représentations exceptionnelles de l'opérette *La Belle-Hélène*. Après presque 2 ans de répétition, professeurs et élèves amateurs ont su faire le show avec humour, talent et professionnalisme.



ACHÈRES FAIT SON CABARET !

200 Achérois se sont réunis vendredi 13 décembre pour assister au "show" proposé par 6 artistes de renom. Robot humain, mât chinois, contorsions, rock acrobatique, jongles et improvisations verbale se sont succédé lors de cette soirée faite d'humour et de performances qui a conquis tous les spectateurs !



L'eau en toute confiance



28, quai de l'Oise - BP 6 - 78570 ANDRESY
Tél. : 01 39 70 20 00
 Fax : 01 39 75 15 31 - E-mail : sefo@spie-sefo.fr
www.sefo-eau.com
 Horaires d'ouverture 8 h - 12 h | 13 h 30 - 16 h

- Production et Distribution d'Eau Potable
- Travaux d'Adduction en Eau Potable
- Branchement Eau et Assainissement
- Affermage de Réseau d'Assainissement
- Prestations de Service, Contrôles de Conformité
- Électricité Industrielle, Automatismes et Télégestion
- **INTERVENTION 24/24H**
pour fuite sur réseau | **30 agents à votre service**





☎ 01 30 06 00 07
 📠 01 30 06 03 20
 📍 ZAC des Communes
 3 bis, allée de la Rhubarbe
 78260 ACHÈRES

Depuis 2008 à votre service | Showroom de 900 m² | Parking privé

- ✓ Vente, installation par nos équipes expertes en pose.
- ✓ Cuisine, salle de bains, aménagement de placard/dressing, carrelage, porte intérieure, fenêtre.

www.mca-materiaux.com



Traitement en véhicule et à pied, en préventif ou en curatif, pour sécuriser les déplacements des Achérois.



MOBILITÉ

NEIGE & VERGLAS : LES SERVICES TECHNIQUES MOBILISÉS

En hiver, les flocons de neige ne sont jamais très loin... S'ils font le bonheur des enfants, ils peuvent être source de stress pour les plus grands ! La ville active un plan d'intervention bien rodé, en lien étroit avec Grand Paris Seine & Oise (GPS&O).

On appelle cela "la viabilité hivernale" : en clair, rendre rapidement praticables les voiries pour permettre aux habitants de se déplacer en toute sécurité, le tout de mi-novembre à mi-mars. À Achères, elle fait l'objet d'une convention signée tous les ans entre la ville et GPS&O, qui met à disposition les moyens techniques nécessaires au déneigement. « Pour la saison 2019-2020, il s'agit d'un poids-lourd 9t et d'un véhicule léger de type 4X4, tous deux équipés d'une lame de déneigement et d'une saleuse, ainsi que d'un engin de chantier permettant d'effectuer le chargement des véhicules en sel, explique-t-on à la communauté urbaine. Dans le cadre

de notre compétence, nous fournissons aussi le "fondant" pour le traitement des routes, c'est-à-dire le sel. L'an passé, 60 t ont été livrées à la ville d'Achères ». Notons que celle-ci est dotée en propre d'une saleuse.

**« Les maîtres-mots :
anticipation et organisation »**

Concrètement, comment s'organisent les interventions ? Nous avons posé la question à Myriam, l'une des responsables d'astreinte. La gestion des épisodes neigeux, cela la connaît depuis plus de 20 ans ! « En cas d'alerte météo, il est essentiel d'agir en

préventif : nous procédons au pré-salage des voiries en suivant des circuits prioritaires (axes structurants, passages des bus, des sapeurs-pompiers, accès gare, etc.) et secondaires ». Par exemple, si les flocons sont attendus pendant la nuit, le pré-salage est effectué dès 19h, le passage des voitures contribue à le répandre sur la route et donc à son efficacité. Si l'enneigement persiste, une intervention curative est nécessaire. « Nous tournons avec les trois véhicules équipés de lame de déneigement et saleuse, chargés la veille afin d'être opérationnels dès l'arrivée des premiers flocons et jusqu'au petit matin en fonction des quantités de neige ».

METTONS TOUS NOTRE GRAIN DE SEL

Si les agents municipaux sont sur le pont pour saler les trottoirs d'accès aux équipements publics, il en va autrement pour le bout de trottoir qui longe nos habitations. On se retrouve les manches !

À Achères, un arrêté municipal stipule que les riverains doivent s'en charger - qu'ils soient propriétaires, locataires, entreprises, commerçants... - afin d'éviter qu'il ne se transforme en une patinoire en cas de chutes de neige ou de verglas. Si un accident venait à se produire, leur responsabilité pourrait être engagée. Alors saler c'est bien, saler correctement c'est mieux.



ÉVITER GLISSADES ET CHUTES

Le plus efficace, c'est d'épandre du sel avant que les premiers flocons ne pointent le bout de leur nez : on écoute le bulletin météo, on consulte le site www.mairie-acheres78.fr ou la page Facebook de la ville ! S'il est trop tard et qu'un épais manteau de neige a recouvert le trottoir : on déblaie d'abord, dans l'idéal avec une pelle à fond plat mais un balai pourra faire l'affaire. En aucun cas, la neige ne doit être poussée sur la chaussée ou dans les caniveaux. Il s'agit de créer un cheminement piéton en épandant le sel de façon uniforme, en évitant les pieds d'arbre car le sel brûle le végétal. Préférer le sel de déneigement disponible dans les magasins de bricolage.

« Déblayer les chaussées... mais pas que... »

Les piétons ne sont pas oubliés ! En cas d'épisode verglaçant ou neigeux, des agents municipaux interviennent également à pied, cette fois-ci pour sécuriser les accès et cours d'écoles, ainsi que les trottoirs longeant les autres bâtiments communaux. Ils sont équipés de pelles à neige et d'épandeurs à sel, des points de stockage sont répartis dans les différents quartiers de la ville. « Si besoin, le Centre Technique Communautaire Poissy-Achères vient en renfort, dans la limite de ses capacités, pour des actions ponctuelles », précise-t-on à GPS&O. Par exemple aux abords de la gare SNCF, du lycée, de la forêt, etc.

Si les services de la ville, en appui avec GPS&O, mettent tout en œuvre pour réduire les désagréments de la période hivernale, toutes les rues achéroises ne peuvent pas être déneigées en quelques minutes simultanément... Prudence et vigilance donc, que l'on se déplace en voiture ou à pied !



! Pour prévenir tout incident fâcheux, les riverains achérois sont dans l'obligation de déblayer le trottoir lors de chutes de neige ou de verglas. À bon entendre !



■ Réalisé dans une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE), le projet d'extension et de réhabilitation du gymnase est estimé à 1,8 M d'euros.

TRAVAUX

LE GYMNASSE PIERRE-DE-COUBERTIN FAIT PEAU NEUVE

À partir de juillet 2020, le gymnase Pierre de Coubertin aura droit à un *lifting de taille*. Ce projet poursuit un double objectif : réhabiliter les vestiaires afin de répondre aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) et réinventer la structure avec, à terme, la création d'un nouveau dojo.

Le sport pour tous, sinon rien ! Dans le cadre de l'AdAP (Agenda d'Adaptabilité Programmée), la Ville souhaite rendre l'ensemble du bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite. Tenant compte de la vocation sportive du bâtiment, la Ville a fait le choix d'aller au-delà des normes PMR, avec une attention toute particulière portée aux personnes déficientes visuelles et aux utilisateurs de "fauteuils roulants sportifs".

une durée totale de 2 ans (3 phases) et seront réalisés de manière à pouvoir accueillir les utilisateurs du gymnase dans les meilleures conditions possibles pendant l'ensemble de l'année scolaire. Un nouveau dojo de 204 m² sera ensuite mis en chantier. Enfin, répondant à la volonté d'un urbanisme responsable et durable, le choix des techniques et des matériaux s'inscrit dans une démarche de Haute Qualité Environnementale.

« Le handisport au cœur du projet... »

Grâce à des portes d'1 m 10 de passage, à des équipements sanitaires adaptés et à une réorganisation des circuits de circulation "intérieur-extérieur", tous les sportifs - quel que soit leur niveau de mobilité - pourront bénéficier de l'ensemble des infrastructures du gymnase. En parallèle, ces travaux permettront le désamiantage des zones concernées. Pour ce faire, de nouveaux vestiaires seront créés en extension sur environ 500 m², pendant que les vestiaires actuels seront entièrement désamiantés. Les travaux s'échelonneront sur

CHIFFRES CLÉS DES TRAVAUX

- Budget estimé du programme : 1,8 M€
- Durée : 2 ans en 3 tranches (été 2020 à été 2022)
- Restructuration vestiaires aux normes PMR : 87 m²
- Extension des vestiaires : 488 m² (6 vestiaires, des sanitaires et un local de rangement)
- Création d'un dojo (+ hall et espace de stockage) : 204 m²



CITOYENNETÉ

RECENSEMENT : SI C'ÉTAIT VOTRE TOUR ?

Le recensement permet de déterminer la population officielle d'un territoire et de construire ainsi une politique adaptée à ses besoins. La nouvelle campagne de recensement se déroulera du jeudi 16 janvier au samedi 22 février 2020 et concernera 8 % des foyers.

Cette année, c'est peut-être à votre porte que viendra frapper l'un des 4 agents recenseurs appartenant aux services de la Ville, du 16 janvier au 22 février. Si vous êtes concerné, vous avez préalablement reçu un courrier précisant le nom et les coordonnées de votre recenseur. Muni d'une carte officielle, ce dernier déposera un document vous permettant de répondre à l'enquête en ligne sur le site www.le-recensement-et-moi.fr. Une fois le questionnaire rempli et envoyé, vous recevrez un accusé de réception. Si vous n'avez pas d'accès internet, l'agent recenseur vous remettra des questionnaires papier. Rassurez-vous, cela ne vous prendra que quelques instants !

Vos réponses sont absolument confidentielles et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Si votre logement est concerné cette année, votre réponse au questionnaire est un acte civique obligatoire (loi de juin 1951).

► POUR QUOI FAIRE ?

Des chiffres du recensement découlent la **participation de l'État au budget des communes** : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également **le nombre d'élus au conseil municipal**, le **nombre de pharmacies** nécessaires sur la commune... Ouvrir une crèche, construire une école, des logements, développer des transports, installer un commerce... sont des projets s'appuyant sur une **connaissance fine de la population de chaque commune** (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

Le recensement aide les professionnels à **mieux connaître leurs marchés** et les associations à **mieux connaître leur public**.



■ Nasser Hal



■ Houda Assou



■ Agnès Robine



■ Abdhala Naji



SAEC aménage votre espace "Nature"

Création et entretien d'espaces verts
Dallages - Murets - Voirie
Installation d'arrosage automatique

361, route de Conflans - 95220 HERBLAY
Tél.: 01 34 15 39 01 - Fax : 01 34 15 49 51

Ligne directe : 01 34 15 59 99

Mail : contact@saec95.fr - Site : <http://www.saec95.fr>



VIE QUOTIDIENNE

LES BONNES RÉOLUTIONS POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE EN 2020

Je me mets au sport, je change de travail, j'arrête de fumer... Le début d'année est propice aux nouveaux objectifs. Et si cette fois, ces fameuses résolutions portaient sur le civisme dans notre ville ? À partager sans modération et surtout, à tenir les 365 jours à venir !

J'applique à la lettre les consignes de tri



Je garde toujours en tête : « le meilleur déchet, c'est celui que je ne produis pas ».

Un indispensable qui vient de sortir à imprimer et à afficher sur tous les réfrigérateurs ou tableaux mémo : le nouveau calendrier

de collecte sur la ville d'Achères. Il est valable jusqu'en juillet 2020, date à laquelle des changements entreront en vigueur (ou pas !) du fait d'un nouveau prestataire retenu par GPS&O. Je le complète par une saine lecture pour réviser mes classiques, *Le Guide du Tri*, qui rappelle les consignes et bonnes pratiques en terme de réduction et prévention des déchets. En voici quelques-unes : respecter les locaux mis à disposition pour le dépôt des déchets ménagers, utiliser un composteur (GPS&O en a distribué 81 à Achères depuis 2016), avant de jeter, penser à donner ou à revendre (ressourceries, brocantes, petites annonces...), déposer textiles, linges et chaussures dans les bornes Le Relais (localisation sur lafibredutri.fr), etc.

Un p'tit mémo s'impose concernant les encombrants : ils sont collectés une fois par mois, leur volume est limité à 1 m³ par foyer et par collecte. Les déchets déposés ne doivent pas dépasser 2 mètres de long et 50 kg maximum. Pour les déchets d'équipements électriques et électroniques, gravats, vitres, pneus et produits dangereux, direction la déchetterie d'Achères. Et je fais le plein d'infos sur gpseo.fr !



CHIFFRES CLÉS

- 5 470 t d'ordures ménagères collectées à Achères en 2019
- 680 t d'emballages recyclables et papiers
- 395 t de verre
- 500 t d'encombrants
- 120 t de déchets végétaux en porte-à-porte et en points d'apports volontaires sur la commune.

*Source GPS&O 2019



J'aime mon chien donc je l'assume

Puisque j'en suis responsable, je le tiens toujours en laisse et je fais également en sorte - pour le bien-être de tous ! - de ramasser ses déjections où que ce soit dans l'espace public. Des petits sacs à cet effet sont à disposition des maîtres. Sinon, je risque une amende de 68€... Je veille aussi à ce qu'il n'occasionne pas de nuisances sonores. Précision : les compagnons à quatre pattes doivent être déclarés en mairie s'ils sont des 1^{re} et 2^e catégories, dits dangereux (rottweilers, pit-bulls...), et porter une muselière pendant leurs sorties, même s'ils paraissent être les plus gentils des toutous.

Quelques conseils de bon sens à respecter quand je me promène avec mon chien en ville.

J'ai conscience de ne pas être seul au monde...

Machine à laver qui vrombit en "heures creuses", claquement de portes, talons qui galopent sur le parquet, fiesta jusqu'au bout de la nuit, discussions bruyantes, télévision qui hurle, clic-clac qui émet un grincement infernal en se dépliant... des nuisances miniatures en apparence qui finissent par *pourrir* le quotidien de ceux qui les subissent. Alors qu'avec un minimum d'efforts et d'attention, elles ont vite fait de disparaître, évitant ainsi que nos relations de voisinage ne virent à l'orage.

Si l'envie me vient de taquiner perceuse, ponceuse, raboteuse ou autres appareils assourdissants, je me réfère à l'arrêté préfectoral qui règlemente leur usage : les jours



ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 ; les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h ; les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Et c'est tout ! Il en va de même aux beaux jours pour les travaux de jardinage bruyants - tonte de la pelouse, élagage d'arbres et arbustes, taillage de haies, soufflage de feuilles, etc. - afin de permettre à chacun de profiter pleinement (et sereinement !) de son extérieur.

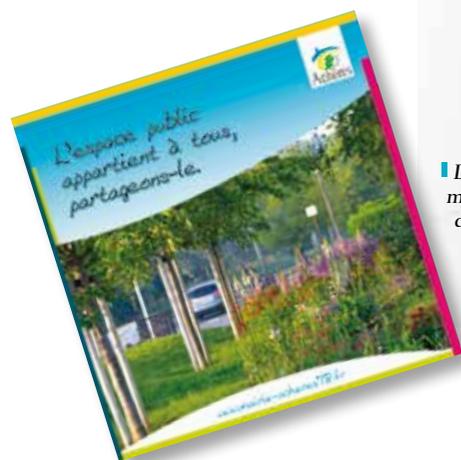
■ Je sens que mes travaux de bricolage vont en mettre plein les oreilles ? Je vérifie en amont mon calendrier et mon horloge...

Je respecte les règles de stationnement

Bien sûr, je ne me gare pas sur les trottoirs, les passages piétons, les bandes cyclables, etc. J'évite ainsi aux mamans avec leurs poussettes, aux enfants ou aux personnes à mobilité réduite de devoir slalomer entre les véhicules... et une contravention de 4^e classe (135 €), un argument qui devrait finir par convaincre les irréductibles !

Je respecte les emplacements réservés aux personnes handicapées, je joue le jeu des arrêts-minute (15 min top chrono !) et de la zone bleue. Le stationnement y est gratuit mais limité à 2 h (du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h) afin de faciliter l'accès aux commerces et services. Apposez votre disque en évidence derrière votre pare-brise, indiquant votre heure d'arrivée. Sans tricher ! Le secteur de la gare est considéré comme "zone résidents" : le stationnement est autorisé aux titulaires du macaron éponyme, sans limitation de durée. « Quant aux véhicules ventouse, pour lesquels les habitants nous sollicitent fréquemment, leur enlèvement peut prendre du temps. Actuellement nous en avons une trentaine en attente. En 2019, 70 ont été mis en fourrière, 28 seulement ont été récupérés par leur propriétaire », explique la police municipale.

■ La municipalité s'efforce au maximum de conserver la gratuité du stationnement, je respecte donc les différents dispositifs proposés, comme le disque de stationnement par exemple.



BIEN-ÊTRE

DES ASTUCES POUR GARDER LA FORME TOUT L'HIVER

Dans le cadre de ses ateliers, la coordination développement durable et santé a fait intervenir deux naturopathes ces dernières semaines, Stéphanie Rousset et Valérie Thyrault. Ces professionnelles nous livrent des conseils à consommer sans modération pour renforcer nos défenses immunitaires et lutter contre les infections hivernales !



► MISSION DÉTOX

Repas de fêtes et galette ont malmené notre foie : empli de toxines, il affaiblit l'organisme moins enclin à lutter contre les attaques hivernales. « Pour le drainer, un petit jeûne ou une mono-diète ; ou des plantes sous forme d'ampoules : radis noir, artichaut, chardon marie, desmodium », recommande Stéphanie. Très bien aussi, une cure de 3 semaines de jus de légumes à jeun ou de citron chaud.

► LA MARCHÉ, TOUJOURS LE MEILLEUR REMÈDE

« Marcher 20 à 30 min par jour, pour respirer, oxygéner ses cellules, prendre la lumière, renforcer ses défenses. Bien sûr, en forêt ou dans un parc, c'est encore mieux ! », préconise Valérie.

► ZEN, SOYONS ZEN

Un organisme stressé lutte moins bien contre les microbes. On essaie la "cohérence cardiaque", des appli's existent pour accompagner cet exercice. On inspire 5 seconde par le nez, on expire 5 seconde par la bouche, le tout pendant 5 minutes et 3 fois par jour. Les bienfaits ne tardent pas : baisse de la tension artérielle, renforcement des défenses immunitaires et même limitation des pulsions sucrées !

► UN GROS DODO

Le sommeil est un des piliers pour rester en forme, encore plus l'hiver. « Éviter les écrans au moins 2 heures avant le coucher, être attentif à ses clignements d'yeux et bâillements, prendre un bain chaud 20 minutes avant d'aller au lit avec quelques gouttes d'huile essentielle de lavande ou un bain de pieds avec du gros sel gris, placer une bouillotte sur son foie... autant de gestes simple », poursuit Valérie.

► OUI AUX PRODUITS DE LA RUCHE

Gelée royale, pollen, propolis, miel... des alliés pour lutter contre la baisse de tonus et la déprime hivernale. Mélangés avec du ginseng ou du gingembre, ils boostent encore plus le système immunitaire.



► ON CHOUCOUTE SA SPHÈRE ORL ET RESPIRATOIRE

Les tisanes à base de thym et de romarin sont intéressantes. « L'eucalyptus radié aussi, en inhalation ou mélangé avec une cuiller d'huile végétale, en massage au niveau du plexus et du thorax. Il peut être utilisé pour les enfants dès 3 ans », indique Stéphanie.

► EN CAS D'ATTAQUE DE LA GASTRO

Parmi les remèdes, l'argile verte, les huiles essentielles de basilic ou d'estragon pour apaiser les douleurs, les gélules d'origan ou la tisane de thym pour lutter contre l'infection et se réhydrater.

► ATTENTION AUX ARTICULATIONS ET À LA CIRCULATION

Derniers conseils pour être au top jusqu'au printemps : saule blanc, harpagophytum, curcuma en cas d'arthrite/arthrose ; vigne rouge, marronnier d'Inde et hamamélis pour une circulation sanguine optimale.

► Parmi les bonnes idées à retenir de ces ateliers : l'huile essentielle de ravintsara, efficace en préventif contre les rhumes et gripes qui rôdent...



CES ACHÉROIS QUI FONT LEUR VILLE !

Si la ville d'Achères est riche de son patrimoine, de son histoire, de ses équipements, elle est avant tout riche de ses habitants et de ses talents qui s'y investissent chaque jour.

Convaincus que notre commune vibre à travers eux, nous avons mis en place, en 2016, les Palmes achéroises. Une cérémonie visant à mettre en lumière les habitants dont le dynamisme, l'engagement ou encore le savoir-faire participent à faire rayonner notre ville. Un événement axé lors de sa création sur le milieu associatif et sportif et qui, peu à peu, s'est ouvert aux artistes et autres figures locales. L'édition de ce mois de janvier 2020 met à l'honneur 105 récompensés aux profils variés. C'est à la fois beaucoup... et peu au regard de la vitalité des talents à Achères !

Voilà pourquoi nous avons souhaité dans le dossier de ce magazine municipal de début d'année, qui a toujours une saveur particulière,

présenter des femmes et des hommes qui font Achères au quotidien avec leurs compétences, leur énergie, leurs envies d'agir. Certains font partie des récompensés évoqués précédemment, d'autres pas. Ils sont artistes, sportifs, actifs, retraités, personnalités du monde associatif... Ils habitent différents quartiers d'Achères, représentent différentes générations. Ils font partie des visages de notre ville. Ils ont accepté de se prêter à l'exercice de ces mini-portraits alors qu'en réalité, ils préfèrent souvent agir "dans l'ombre". Nous les en remercions ! Toutes ces figures achéroises partagent un point commun : l'attachement à notre commune. Elles incarnent son état d'esprit, sa vitalité. Nous vous invitons à faire connaissance un peu plus avec chacune d'entre elles...

Au moment du bouclage de votre magazine, nous apprenons le décès de Jean-Paul Mathieu. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.



■ Jean-Paul Mathieu aux côtés de Marc Honoré, maire d'Achères, lors de la soirée dédiée aux associations, le 5 septembre 2014. A cette occasion, le président de l'Amicale achéroise des donneurs de sang bénévoles avait remis au maire le trophée "Commune donneur" qui récompense les actions menées par la Ville en faveur du don du sang.

ALINE VECCHIA, Notre diva Achéroise



Aline Vecchia est bien connue à Achères. On peut la rencontrer tous les matins sur le quai de la gare lorsqu'elle part travailler.

Elle est assistante de direction. Mais elle est "star" aussi pour une autre raison : elle chante. Elle chante divinement bien et sa voix de "soprano léger", à la fois puissante lorsqu'elle "attrape" des aigus impressionnants ou douce et velouté dans le registre médium, ravit ceux qui ont la chance de l'entendre.

Aline interprète tout type de répertoire, de la chanson à l'opéra en passant par la musique sacrée ou l'opérette. C'est d'ailleurs dans un modèle du genre, *La Belle Hélène* de Jacques Offenbach, dernière production en date du Conservatoire à Rayonnement Communal d'Achères, les 13, 14, 15 décembre derniers au Sax, qu'elle vient de remporter son dernier succès. Devant un public enthousiaste - quelque 600 personnes sur les trois représentations - Aline interpréta le rôle-titre, Hélène, la fameuse reine grecque à l'origine de la guerre de Troie, avec un talent et un professionnalisme dignes des plus grandes chanteuses lyriques françaises voire internationales. Cette voix somptueuse est servie par un jeu d'actrice approprié - sobre quand il le faut ou délirant lorsque l'œuvre l'impose - qui donne à l'ensemble cette personnalité unique que dégage Aline sur scène. Vous l'aurez compris, toujours disponible, bienveillante avec les autres chanteurs membres de la chorale du CRC quelle fréquente également, notre "rossignol" achérois est un trésor que nous gardons précieusement !.

JEAN-PAUL MATHIEU, Le don dans le sang

S'il a aussi présidé pendant 20 ans l'association Les Crampons Achérois, c'est à son engagement au sein de l'Amicale Achéroise pour le Don de Sang Bénévole que nous nous sommes intéressés lors de notre échange avec ce citoyen altruiste et engagé, installé dans la commune* depuis 1976. Il nous a quittés le 11 janvier dernier.

« Quand l'heure de la retraite a sonné, j'ai été sollicité pour prendre la présidence de l'association des donneurs de sang d'alors (devenue amicale en 2002) au sein de laquelle j'étais déjà impliqué. J'ai accepté. Les modalités de dons venaient de changer : après avoir donné mon sang, j'ai décidé de donner de mon temps », nous raconte avec humilité cet Achérois de 83 ans. Et il l'a fait sans compter, « aidé d'une équipe de bénévoles que je remercie », parce qu'il y a bien sûr l'organisation des collectes - 5 week-ends par an à l'espace Boris-Vian - mais aussi la promotion du don du sang qui permet chaque année, rappelons-le, de soigner plus d'un million de malades en France.

« Se sentir utile : comme une évidence »

« 80% de la population française se dit favorable au don du sang, mais seulement 4% des personnes sont des donneurs réguliers, indique Jean-Paul Mathieu. D'où l'importance de communiquer pour expliquer l'importance de ce geste, pour mobiliser un maximum de personnes et sauver des vies ». Des efforts qui portent leurs fruits puisque « depuis 1995, nous avons accueilli plus de 13 000 donneurs volontaires, avec en 2014, un record de 94 personnes qui se sont présentées en une demi-journée ». Prochains rendez-vous les 7 et 8 février, 3 et 4 avril, 16 et 20 juin : de quoi prendre tous de bonnes résolutions avec un petit geste qui a un grand pouvoir !

*Depuis 2013, la ville reçoit le label "commune donneur" remis par l'Établissement Français du Sang lors du Salon des Maires d'Île-de-France.



Jean-Paul Mathieu (2^e à gauche) en compagnie de bénévoles et de Marc Honoré lors d'une remise de grades de chevalier et d'officier du Mérite du Sang.

ANNIE DERUE, Le conseil de quartier, pour bien vivre le quotidien



« Le conseil de quartier, c'est avant tout un travail d'équipe pour bien vivre ensemble », insiste Annie Derue (au centre).

Le quartier du Chêne-Feuille/Rocourt, cette Achéroise l'apprécie énormément depuis qu'elle s'y est installée il y a 33 ans. Au point d'être en devenue pour la première fois la référente en 2000 !

« J'arrivais à la retraite, j'ai eu envie de m'investir pour la ville dont je m'étais contenté de profiter jusqu'alors », raconte avec bonne humeur Annie Derue. Avec un premier objectif : apporter de l'animation au quartier et de la convivialité. « Avec les commerçants de la place, nous avons créé un événement pour les enfants à Noël, puis nous avons associé des artisans de la ville pour donner vie au premier marché de Noël ». Chaque mois de juin, un repas partagé organisé avec le Club Franquin réunit une centaine de participants. « Voir les gens heureux et sourire : c'est super ! ».

« Tisser du lien entre les habitants »

Le conseil de quartier, c'est aussi des réunions mensuelles pour apporter des solutions à des petits problèmes du quotidien que l'on peut résoudre aisément grâce à une communication efficace avec la ville : un éclairage défaillant, une voiture ventouse, des pavés qui se désolidarisent sur un rond-point... « Tous les ans, je dis que je vais prendre ma retraite, plaisante-t-elle. Mais il y a une telle cohésion d'équipe ! Des personnes de bonnes volontés qui sont prêtes à donner un coup de main, que ce soit pour distribuer des tracts dans les boîtes aux lettres, rédiger les compte rendus de nos réunions ou mettre la main à la pâte pour la préparation des plats et le service lors de notre repas ».



ROGER MOUTIERS, La mémoire vive

Les férus d'histoire locale connaissent sa silhouette familière. Toujours présent lors des manifestations municipales, il arpente les rues du centre-ville à petits pas comptés. Jamais avare d'une anecdote ou d'un avis sur tel ou tel sujet touchant à la commune, ce boulimique de savoir, bientôt nonagénaire, n'a eu de cesse de transmettre ses connaissances à travers l'Association Pour la Mémoire d'Achères (APMA) qu'il a présidée 12 ans jusqu'en 2017.

Au terme d'un parcours marqué par les Trente Glorieuses et d'une expérience d' élu, Roger s'implique dans le milieu associatif. « Avec des copains de ma génération, on a créé l'Association pour la Mémoire d'Achères en 2005, se souvient-il. Au départ, nous étions une vingtaine de membres puis rapidement un noyau d'une dizaine de personnes, femmes et hommes, s'est constitué. » Évoquant cette époque, son œil s'allume : « C'était passionnant, ça me plaisait et je jubilais de faire ce travail de mémoire, transmettre le passé. Au sein de l'association, c'était l'entente parfaite. » Quand on aime sa ville, on ne compte pas ! Roger ne saurait dire le nombre heures passées à relire les délibérations des conseils municipaux, « une mine de renseignements », enregistrées et couchées sur le papier afin de documenter ses textes. Un vrai travail de bénédictin ! Collaborateur régulier de la rubrique Mémoire du journal municipal, Roger a contribué à révéler des pans méconnus de l'histoire achéroise. Sous sa plume, il a ressuscité les demeures bourgeoises, les écoles, les gares, les commerces, le passé et les personnages historiques. Des articles de plusieurs épisodes, notamment son dernier récit en date dont il est particulièrement fier où il évoque ses souvenirs d'adolescent durant la Seconde Guerre mondiale. « Je suis toujours en contact avec l'association, présent aux réunions », déclare cette mémoire vivante de la commune.

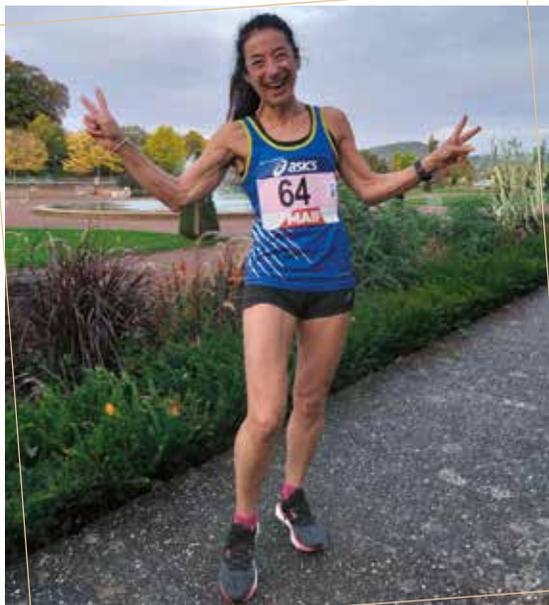
CHRISTINE LANGEVIN, Dans les starting-blocks !

Cette Achéroise de 55 ans a fini l'année 2019 en beauté : 30^e sur 113 dans sa catégorie vétéran 2 au semi-marathon Auray/Vannes le 15 septembre, 46^e sur 91 au championnat de France des 10 km de Canet-en-Roussillon le 6 octobre et 8^e sur 26 au marathon Metz Mirabelle le 13 octobre !

De belles perf' sur route et pourtant, Christine Langevin nous confie que sa discipline favorite, c'est le trail : «*Moins traumatisant pour le corps, il permet de découvrir la beauté de paysages, parfois des lieux habituellement inaccessibles au public. Et même si en automne-hiver, il y a de la boue, c'est toujours du plaisir !*». La course à pied, une passion de toujours ? «*Pas du tout, j'ai commencé à 50 ans. Mon frère courait au CLOCA, il m'a proposé un jour de prendre un dossard pour une course, puis j'en ai fait une 2^e, une 3^e... Et en septembre 2015, j'ai pris ma licence au CLOCA*». Depuis, elle a notamment 12 marathons à son actif !

« 1^{re} traileuse des Yvelines dans sa catégorie »

On pourrait se dire qu'avec de tels engagements, Christine s'entraîne tous les jours : que nenni ! Voilà 18 ans que sa carrière professionnelle l'emmène toute la semaine à Milan, elle profite des week-ends et vacances pour s'adonner à sa passion. «*La course à pied présente cet avantage de fédérer les pratiquants. On est tous en short, en running, le tutoiement est de rigueur, on ne sait pas ce que l'autre fait dans la vie, on connaît son prénom et son club, on n'a pas besoin de plus pour partager un moment convivial*». Le 5 avril, elle prendra le départ du Marathon de Paris, bien décidée à faire encore mieux que son classement 2019, 60^e sur 1 500^e.



En 2019, Christine Langevin a participé à 10 courses en championnat, soit plus de 600 km parcourus en compétition.

JOCELYNE CHEVALIER-BOFFETY,

Faire découvrir l'art
au plus grand nombre...

Adhérente depuis 2013 à l'association HR Ombres et Lumières, elle en est présidente depuis cinq ans. Elle nous parle de sa passion pour les arts plastiques et de son plaisir du partage.



L'un des sujets de prédilection de Jocelyne Chevalier-Boffety, les chats, qu'elle adore !

La peinture, Jocelyne s'y est mise «*à la cinquantaine*». «*J'ai commencé par prendre des cours au Centre culturel avec Rénald Zapata pendant deux ans, puis à l'atelier Les Couleurs du Temps, indique cette Achéroise de 65 ans. Actuellement, je suis des cours de modelage et de vitrail*». Son style ? Le réalisme. Ses couleurs ? «*Toutes ! Difficile de choisir, surtout des tonalités solaires, dans les jaunes et orangés*». Son inspiration ? «*Des photos, très souvent ; récemment, c'est un paréo qui m'a donné l'idée d'un grand tableau naïf représentant des fleurs de La Réunion*».

« Relaxation, bien-être et plaisir fou »

HR Ombres et Lumières compte une trentaine de talents locaux (peintres, sculpteurs, photographes), qui ont à cœur de faire découvrir l'art au plus grand nombre, enfants comme adultes. «*Lors des dernières Journées du Patrimoine, nous avons exposé dans des jardins de maisons remarquables achéroises, cela a bien plu. Et chaque année, nous organisons notre salon, le prochain aura lieu en novembre 2020. Pour l'édition 2019, nous avons accueilli 12 classes élémentaires qui ont réalisé des toiles sur place*». À cette occasion, elle a reçu le Prix des Enfants, «*mon premier prix* ! », se réjouit-elle. Et pour mars prochain, l'association nous concocte une exposition sur le thème du jardin à la Maison des Associations. À découvrir.

AMÉNAGEMENT

PLUi : LA COMMISSION D'ENQUÊTE DONNE SON FEU VERT



Dernière ligne droite pour le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) porté par Grand Paris Seine & Oise (GPSEO) ! La commission d'enquête a rendu à l'unanimité un avis favorable.

Voilà une étape significative franchie dans ce long processus d'élaboration et de concertation lancé en avril 2016 par la communauté urbaine. L'enquête publique s'est déroulée du 5 juin au 17 juillet 2019 avec 9 commissaires-enquêteurs et 87 permanences dans les 73 communes. Résultat : 1 800 contributions (1 020 par voie numérique, 682 sur les registres à disposition dans les mairies et 98 courriers postaux). Après les avoir étudiées, ainsi que le dossier du PLUi, les avis des 73 maires et des grands acteurs publics (Région, Département, Parc Naturel Régional du Vexin...), la commission d'enquête a émis un avis favorable avec 3 réserves, levées depuis, et 18 recommandations.

« Dans la concertation et le dialogue »

«Trois d'entre elles nous satisfont particulièrement, indique Suzanne Jaunet, adjointe au maire chargée de l'urbanisme et vice-présidente en charge de l'Urbanisme à GPSEO. *L'attention au patrimoine, qui va dans le sens de la modification de notre PLU en 2015 avec la protection de nos maisons remarquables ; la préservation des espaces naturels, qui entérine les îlots de fraîcheur en ville pour lutter contre le réchauffement climatique ; enfin, la limitation des centres commerciaux sur le secteur, là encore dans l'esprit de notre volonté de dynamiser les commerces de*



centre-ville ». Prochaine étape ? L'approbation du PLUi le 16 janvier en conseil communautaire et sa mise en exécution un mois plus tard sur l'ensemble du territoire, en remplacement des PLU existants.

Info + Rapport d'enquête consultable en ligne sur gpseo.fr ou au service Droit des sols de la communauté urbaine, aux horaires d'ouverture, sur rdv (01 34 01 20 29)



VRAI/FAUX

VOS ÉLUS VOUS RÉPONDENT

► **La lisière Saint-Jean est fermée aux promeneurs**

VRAI

Suite à l'évacuation des migrants tibétains par la préfecture des Yvelines en décembre 2019, l'aménageur

Sequano a souhaité fermer les accès à la lisière jusqu'à la fin des travaux en cours.

La lisière sera réouverte une fois les travaux terminés et après sa remise en état afin d'accueillir les joggeurs et promeneurs dans un lieu agréable.



Daniel Giraud, adjoint au maire chargé des Travaux, de la Voirie, de la DSP, des Transports et de la Commission d'appels d'offre

ORIENTATION

METTRE TOUTES LES CHANCES DE SON CÔTÉ AVEC LE BUREAU INFORMATION JEUNESSE

Pas facile de trouver sa voie ! 20% des étudiants sortent chaque année sans diplôme, 4 sur 10 seulement poursuivent dans le même cursus au-delà de la première année. Le BIJ accompagne les jeunes et leur famille dans les méandres de l'orientation, dont le timing s'accélère dès ce mois-ci.



Choisir sa filière et son orientation est synonyme souvent d'une bonne dose de stress pour les jeunes et leurs familles.

Il n'y a qu'à voir les dates fleurir : Salon Apprentissage, Alternance et Métiers les 17 et 18 janvier à la Porte de Versailles, Salon de l'Étudiant en Yvelines le 25 janvier à Saint-Quentin-en-Yvelines, Salon de l'Étudiant du 31 janvier au 2 février à la Porte de Versailles... « *Quoi de mieux pour rencontrer les professeurs, les élèves et/ou anciens élèves, et se faire une idée précise. Cependant, mieux vaut être "armé" et savoir ce que l'on cherche. Car le risque, c'est d'être encore plus perdu en repartant* », précise Agnès Cordier, psychologue conseil en orientation.

« Informer, conseiller et accompagner »

Bien sûr, le BIJ achérois est mobilisé avec une Semaine de l'Orientation en vue du 3 au 7 février, dans la continuité d'actions menées depuis la rentrée 2019 comme les Ateliers Inforizon (appli ludique d'évaluation, d'exploration et de découverte professionnelle), le SOS Rentrée pour solutionner les situations d'Achérois sans affectations ou une orientation hasardeuse, la soirée Mon projet scolaire ou professionnel en novembre. « *Des échéances importantes attendent les jeunes sur les années charnières de 3^e, 2nde et Terminale, il s'agit de leur apporter un maximum d'éléments afin qu'ils puissent se projeter à court et moyen terme et ainsi leur permettre de formuler leurs vœux de manière mûrement réfléchie et structurée* », explique son responsable.

« Paroles d'Achérois »

« *Je recherchais un établissement, le BIJ m'a conseillé l'École de la 2^e Chance, témoigne Dominique (19 ans). Je suis en Terminale littéraire, cela se passe bien. En juin, je compte passer mon bac en candidat libre et entreprendre des études dans l'univers de la mode* ». Mona* (20 ans), c'est la Smart Université qu'elle a connue grâce au BIJ : « *Ce dispositif me permet de suivre ma formation à distance tout en ayant un travail à temps partiel. En licence sciences de l'éducation, j'aimerais devenir professeur des écoles* ». Motivée, elle attend de voir les notes des premiers partiels !

*Le prénom a été changé.

Le calendrier 2020 en trois étapes



PARCOURSUP : OUVERTURE DES VŒUX LE 22 JANVIER

Les lycéens ont jusqu'au 12 mars pour constituer leur dossier et formuler 10 vœux sur la plateforme. Respecter les délais, cela va de soi, mais aussi en saisir un maximum et les diversifier, surtout si l'on n'est pas encore fixé sur ce que l'on veut faire l'an prochain.



IMPROVISATION THÉÂTRALE

ARNAUD JOYET, UN DRÔLE DE CATCHEUR...

Sur le ring du Sax, Arnaud Joyet se sent comme à la maison. Il faut dire que pour cet artiste couteau-suisse, à la fois musicien, comédien et metteur en scène, les Catch Impro représentent une vraie "cour de récréation" dans laquelle il entraîne sans vergogne sa bande d'amis artistes et le public achérois. Pour patienter jusqu'au prochain "match" le 24 janvier, Arnaud Joyet nous dévoile les ficelles de l'improvisation...

Son nom et ses bouclettes rebelles vous disent sans doute quelque chose. Il y a plus de 20 ans, lui et sa bande d'amis-musiciens les Joyeux Urbains faisaient leurs premiers pas sur la scène du Sax. Enfin ... pas exactement sur la scène : «*A l'époque, nous étions tous très jeunes et pour nous mettre le pied à l'étrier, le Sax avait proposé de nous faire jouer dans la cafétéria ! Comme notre spectacle fonctionnait bien, nous avons ensuite pu avoir nos premières vraies dates programmées dans la salle. Des moments qui restent gravés*», confie avec nostalgie Arnaud Joyet. Depuis, l'artiste est resté fidèle à la salle achéroise où il cultive l'art de l'improvisation théâtrale au gré de matchs survoltés, quelquefois improbables et souvent inoubliables.

« Pour faire de l'impro, il faut se donner à 100% »

Côté improvisation, pour l'artiste ça ne plaisante pas : «*Il n'y a rien de plus sérieux que cette discipline. Cela demande de la concentration, de la*



3^E SAISON POUR LES "CATCH IMPRO"!

QUI ? Une bande de catcheurs complètement fous (Arnaud Joyet, Fabien Strobel, Jennie-Anne Walker, Virginie Gritten, Simon Astier, Stéphane Guillet, Emmanuel Urbanet et Arnaud Tsamère).

QUOI ? Encadrées par un arbitre qui s'octroie tous les pouvoirs, deux équipes de deux catcheurs improvisateurs s'affrontent dans un combat théâtral sans merci, pour le plus grand plaisir du public.



OÙ ET QUAND ?

Samedi 24 janvier à 20 h 30 au Sax. Achats et réservations sur billetterie.lesax-acheres78.fr

rigueur et de l'énergie». C'est au sein de son lycée, à Trappes, qu'Arnaud découvre dès 15 ans les joies de l'improvisation. Et une fois le poisson ferré, difficile de le faire décrocher ! Arnaud Joyet enchaîne alors les "interclasses d'impro" puis les spectacles amateurs au Café de la Plage de Maurepas, en passant par les Championnats de France Junior d'improvisation où il atteint la demi-finale en 1991. Presque 30 plus tard, celui que le public connaît sous le diminutif de Stan, personnage phare de la série *Hero Corp*, n'a jamais abandonné l'improvisation : «*une véritable respiration*» pour l'artiste qui avoue y trouver «*un côté libérateur, indissociable de ses nombreuses activités artistiques*». Actuellement au théâtre Edgar à Paris à l'affiche de la comédie *De quoi j'me mêle*, et à la plume pour l'écriture de plusieurs one-(wo)men show, l'humoriste ne compte pas ses heures. Mais c'est comme cela qu'il aime mener sa carrière, jonglant entre ses propres projets et ceux des membres de sa tribu, à cheval entre des spectacles déjà sur les rails et d'autres en cours de création. Son message à tous ceux que l'aventure de l'improvisation inspire : «*Osez*» !



TÉMOIGNAGES

AUX PETITS SOINS DE NOS AMIES LES BÊTES...

Elles s'appellent Sandy Boussard et Catherine Neubert, elles ont 24 et 60 ans. Toutes deux sont « pet-sitters » le temps de vacances, d'une escapade week-end, d'un déplacement professionnel ou même d'une hospitalisation. Rencontre avec ces deux Achéroises passionnées.



« La meilleure des nounous ne remplacera jamais le maître » - Catherine Neubert.



« Nous aimons les animaux et ils nous le rendent bien » - Sandy Boussard.

Tout le monde est content !» Une présence occasionnelle depuis l'été passé qui n'est pas sans déplaire à son fils de 4 ans ½. « C'est l'occasion pour lui d'apprendre à s'occuper d'un animal, c'est formateur ». Comme Catherine, Sandy tisse des liens de confiance avec les propriétaires : « J'envoie des photos de leur animal pendant leur absence, je leur donne régulièrement des nouvelles. Cela leur fait plaisir. Des affinités se créent en fonction des personnes, certaines nous rapportent même un souvenir de voyage ! ».

« J'ai toujours eu un rapport fusionnel avec les animaux, je n'en ai plus à la maison depuis un an alors j'ai décidé de proposer mes services aux propriétaires », raconte Catherine. Je sais à quel point c'est une question touchante que de faire garder son animal, la peur qu'on peut avoir qu'il soit malheureux ». Tout commence par un rendez-vous pour faire connaissance avec les maîtres, mais avant tout avec les compagnons à quatre pattes. « Pour les accueillir à mon domicile, j'ai aménagé une chambre afin qu'ils aient un endroit à eux, où ils puissent être tranquilles. Certains chats mettent deux ou trois jours pour en sortir et venir me voir ! ». Le fait que Catherine vive en appartement ne pose aucun problème : « Un chien, ce n'est pas le jardin qu'il attend, c'est la promenade ! ». Il n'est pas rare de la croiser dans les rues d'Achères ou en forêt de Saint-Germain-en-Laye quatre fois par jour...

► Accueil à domicile, visite chez les propriétaires, promenade...

Chez Sandy, étudiante en ostéopathie, pet-sitter notamment pendant les vacances scolaires, chiens et chats accueillis vivent parmi les membres de la famille. « Ils ont même accès à notre chambre ! », plaisante-t-elle. Nous adorons les animaux, alors c'est un bon moyen de se faire plaisir tout en rendant service à des personnes.

► Une aventure humaine également

Ce que ces deux femmes suivent à la lettre, ce sont les consignes des propriétaires. « Respecter les mots d'appel, le fait qu'ils aient le droit aux friandises ou pas... C'est essentiel pour perturber le moins possible l'animal », explique Catherine. Et quand vient le moment du départ ?... « C'est un vide, il faut bien le reconnaître, mais on sent l'animal content de retrouver son propriétaire, c'est ce qui compte le plus. Et à chaque fois ce sont de belles rencontres, une aventure humaine », conclut Sandy.

Info + Toutes deux sont inscrites sur animaute.fr, l'un des nombreux sites présents désormais sur le marché du pet-sitting en France

► L'aventure vous tente ?

Vous êtes amoureux des animaux, vous souhaitez en garder à temps plein ou en complément de votre activité : postulez sur les nombreux sites présents sur ce marché : animaute.fr (sur lequel sont inscrites Catherine et Sandy), holidog.com, amimalin.com, dogvacances.fr, monchatestrois.fr, etc.





MULTISPORT

« LE SPORT POUR TOUS EST INSCRIT DANS NOTRE ADN ! »

Le 29 novembre s'est tenue l'assemblée générale du CLOCA*, la plus importante association achéroise en nombre d'adhérents, qui a fêté ses 50 ans l'an passé ! Rencontre avec **Éric Chasseloup**, président du nouveau bureau directeur élu pour trois ans.

► Sur quels projets le CLOCA va-t-il plancher ?

Ils sont de différents ordres. Nous envisageons le développement de notre communication, pour une meilleure mise en avant de nos activités et événements ; la refonte de notre site Internet y participera. Nous souhaitons aussi nous recentrer sur l'aide et le financement apportés aux projets sportifs menés par les différentes sections du CLOCA. Par exemple, le week-end organisé par le judo au cours duquel les jeunes ont profité des conseils d'un entraîneur réputé et pour certains, vu la mer pour la première fois ; la rencontre des adhérents du tennis avec leurs homologues de Stonehaven (ndlr: ville jumelée avec Achères) ; l'accompagnement d'une adhérente du tir à l'arc en vue de sa participation aux JO 2024 !

► De nouvelles disciplines vont-elles faire leur apparition ?

Nous étudions systématiquement les possibilités d'intégrer de nouveaux sports, afin de répondre aux attentes des Achérois et de "coller" aux tendances. Dernier en date, le monocycle, pour lequel, d'ailleurs, nous avons accompagné un adhérent pour sa participation au Championnat du Monde en Corée du Sud. Le padel, la marche nordique ou encore le fitness à domicile font partie de nos pistes de réflexion ! L'avenir passe aussi par le développement du sport féminin et

du handisport, deux sujets que nous étudions de près au CLOCA.

► Quelles sont les valeurs défendues au sein du CLOCA ?

Les valeurs véhiculées par le sport (humilité, esprit d'équipe, dépassement de soi, respect, partage), et qui ont toujours été portées par les bureaux directeurs du CLOCA, notamment par Yves Fuzet et Patrick Fouret, anciens président et vice-président, qui ont eu à cœur pendant toutes ces années d'engagement bénévole de développer la solidarité. Une notion est particulièrement importante pour le CLOCA : le sport pour tous. Nous avons des sections compétitions avec des champions dans tous les niveaux, et des sections loisirs, afin que chacun puisse s'épanouir comme il le souhaite dans une activité, se faire plaisir, se sentir bien tout simplement. C'est fondamental pour nous !

*Club Laique Omnisports de la Commune d'Achères



NOUVEAU BUREAU DIRECTEUR

Éric Chasseloup, président, Chrystelle Delaguette (vice-présidente), Séverine Miroux (trésorière), Olivier Chambraud (trésorier adjoint) et Gilles Schulie (secrétaire).

PRÉSIDENT(E)S DES SECTIONS

• **Athlétisme** - Didier Tessier • **Badminton** - Anne Boyer • **Basket-ball** - Arnaud Le Sauce • **Cycle** - Frédéric Happe • **Fitness** - Nathalie Gernigon • **GDS** - Sandrine Gilles ; • **Handball** - Laurent Momet • **Judo** - Sylvie Poret • **Karaté** - Jean-Christophe Verdier • **Taï Chi Chuan** - Martine Dailly • **Tennis** - Patrice Dubuc • **Tennis de Table** - Patrice Koch • **Tir à l'arc** - Olivier Chambraud.

CHIFFRES CLÉS

> 13 sections / 2 078 adhérents / 250 bénévoles / 20 salariés

DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2019

Démission du 8^{ème} Adjoint au Maire et maintien du nombre d'adjoints au Maire dans le tableau du Conseil municipal

Le Conseil Municipal décide de maintenir à neuf le nombre d'Adjoints au Maire et déclare que l'Adjoint au Maire nouvellement élu occupera dans l'ordre du tableau du Conseil Municipal le même rang que l'élu dont le poste est devenu vacant (huitième rang).

Vote à l'unanimité

Démission du 8^{ème} Adjoint au Maire et élection d'un nouvel Adjoint au Maire

Le Conseil Municipal procède à l'élection et déclare Monsieur Jean-François DEMAREZ élu huitième Adjoint au Maire par 21 voix pour 8 blancs et 3 nuls, et immédiatement installé.

Pour : 21 / Blancs : 8 / nuls : 3

Modification de la composition des commissions administratives et des organismes publics et associatif

Le Conseil Municipal modifie la composition des commissions municipales & administratives et des organismes publics comme suit :

- Commission Solidarité, Culture, Jeunesse et Sport : M. J-F. DEMAREZ remplace M. BOVIS
- CLOCA : M. J-F. DEMAREZ remplace M. BOVIS. **Vote à l'unanimité**

Approbation du compte-rendu financier annuel de la Zac Cœur de Ville arrêté au 31 décembre 2018 et présenté par Citallios

Le Conseil Municipal approuve le C.R.F.A. de la ZAC Cœur de Ville arrêté au 31 décembre 2018 présenté par CITALLIOS et autorise la signature de l'avenant n°15 relatif au bilan financier prévisionnel arrêté au 31 décembre 2018 et du nouveau plan de trésorerie de l'opération 92. **Abstention : 7**

Approbation du rapport de clôture de la ZAC du Chemin neuf

Le Conseil Municipal approuve le rapport financier de clôture de la ZAC du Chemin Neuf établi par la société CITALLIOS et prend

acte que le transfert de propriété de l'actif et des biens interviendra dans un second temps.

Abstention : 1

Décision modificative n°1 du budget annexe bâtiments locatifs

Le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°1 du budget annexe bâtiments locatifs. **Abstention : 5**

Anticipation des crédits d'investissement 2020

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité l'ouverture par anticipation des crédits d'investissement au budget primitif 2020 à hauteur de 985 638 euros.

Vote à l'unanimité

Ventilation des attributions de compensation entre la section de fonctionnement et la section d'investissement

Le Conseil Municipal accepte la ventilation des attributions de compensation entre la section de fonctionnement et la section d'investissement fixée par la CU GPSO.

Abstention : 1

Versement d'un acompte sur subvention au Centre Communal d'Action Sociale

Le Conseil Municipal décide de verser un acompte sur subvention de 322 000 € représentant 50% de la subvention globale 2019 de 644 881 €, au C.C.A.S. qui sera déduit du montant à lui verser lors du vote de la subvention annuelle 2020.

Vote à l'unanimité

Versement d'un acompte sur subvention au Sax

Le Conseil Municipal décide de verser un acompte sur subvention de 350 000 € représentant 48,95% de la subvention globale 2019 de 715 000 €, au Sax qui sera déduit du montant à lui verser lors du vote de la subvention annuelle 2020.

Vote à l'unanimité

Marché de maîtrise d'œuvre pour

L'opération de construction d'un Centre Technique Municipal

Le Conseil Municipal attribue le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un centre technique municipal au Groupement NMA Nicola Martinoli Architecte / Menomenopiu Architectes / Facea. La part de l'enveloppe affectée par le maître d'ouvrage à la réalisation des travaux étant de 3 600 000€HT (valeur janvier 2019), la rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre est fixée à 486 000 00 € HT. **Vote à l'unanimité**

Institution de la procédure d'enregistrement des locations de meubles de tourisme par la CU GPS&O et décision de soumettre les locations de meubles de tourisme à déclaration préalable à enregistrement

Le Conseil Municipal décide de soumettre toute location de courte durée d'un local meublé en faveur d'une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile, à une déclaration préalable à enregistrement.

Vote à l'unanimité

Signature de la demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public et de la déclaration préalable à la réalisation de construction et travaux non soumis à permis de construire pour le remplacement du système de sécurité incendie et de la mise en conformité du désenfumage du Sax

Le Conseil Municipal autorise la signature d'une demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public (E.R.P.), et le dépôt d'une déclaration préalable à la réalisation de construction et travaux non soumis à permis de construire pour le remplacement du système de sécurité incendie et la mise en conformité du désenfumage.

Vote à l'unanimité

Prochain conseil municipal : Mardi 4 février à 20 h 30, salle des Mariages - Mairie

Les séances du conseil municipal sont publiques. Pour connaître l'intégralité des délibérations et consulter le compte-rendu détaillé des séances :

www.mairie-acheres78.fr

UNIS POUR ACHÈRES**MOBILISÉS
MALGRÉ LES CONTRAINTES**

Durant ces six dernières années, de nombreux changements sont intervenus qui ont considérablement modifié la manière de servir les citoyens.

Si en 2014, les élus de la République que nous sommes avons déjà une idée des baisses importantes de dotations de l'Etat qui allaient s'imposer à nous, nous ne pouvions pas imaginer les attaques terroristes qui nous obligeraient à modifier considérablement les conditions d'accueil du public. Nous n'imaginions pas les difficultés économiques et sociétales qui inciteraient les Gilets jaunes à envahir les ronds-points et aujourd'hui de nombreux Français à se mobiliser sur une grève sans précédent avec les conséquences que cela engendre pour l'ensemble des concitoyens.

Le rapport entre les français et l'Etat a changé. C'est un profond bouleversement auquel nous avons assisté. Désavoués par un système qui se cherche encore et ne répond plus à leurs préoccupations principales, les habitants se tournent vers le personnage local dont ils se sentent le plus proches pour les aider à résoudre leurs difficultés du quotidien. Quand les déclarations d'impôts ne sont plus accessibles que par internet, que les transports

publics peinent à acheminer les travailleurs dans de bonnes conditions, que le coût de la vie augmente à l'inverse de leurs revenus, les citoyens insatisfaits se tournent spontanément vers ce qui leur semble la personnalité la plus accessible : le maire et son équipe.

Dans ce contexte, les communes ont plus que jamais besoin de soutien face aux attentes de la population. Et pourtant, l'Etat a régulé les moyens pour y répondre. Nous n'imaginions pas devoir composer avec la suppression de la taxe d'habitation. Si cette mesure est une bonne chose pour le pouvoir d'achat des Français, quelles sont les compensations dont la ville bénéficiera réellement ? Quand bien même le gouvernement affirme qu'il compensera à l'euro près, la plus grande prudence reste de mise.

Cependant, nous voulons vous assurer que notre énergie reste intacte. Nous restons mobilisés pour accompagner Achères dans son évolution et pour remplir notre mission de service public de proximité malgré le contexte tendu.

Achères est une ville dont nous pouvons être fiers parce qu'elle est porteuse de valeurs qui nous rassemblent : solidarité, partage mais aussi innovation et talents !

Majorité municipale**PLUS (RE)BELLE MA VILLE****L'HÔPITAL PUBLIC A DE L'AVENIR !**

Une crise sans précédent touche l'ensemble de nos hôpitaux et les services des urgences ne sont pas épargnés.

Face à une situation devenue intenable, depuis plusieurs semaines, partout en France, le personocité, s'inscrivant dans un projet où l'humain passe avant la domination de la finance, où la démocratie permet la construction collective des réponses aux besoins de la population.

**Alain Outreman, Rachel Derouault,
Pascal Fraudin, Martine Quillère, Jessica
Dorlencourt, Pauline Mathey**

Retrouvez nous sur : <http://www.plusrebellemaville.fr>
ou <http://www.facebook.com/plusrebellemaville>

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

LE VOTE PAR PROCURATION

Le mandant

Absent de ma commune d'inscription électorale ou incapable de me déplacer, je peux demander à un autre électeur inscrit dans la même commune que moi d'aller voter à ma place.

2

Sur place, je dois présenter une pièce d'identité et remplir un formulaire.

3

Lors du scrutin, mon mandataire présente sa propre pièce d'identité, à mon bureau de vote et vote pour moi, à mon nom.

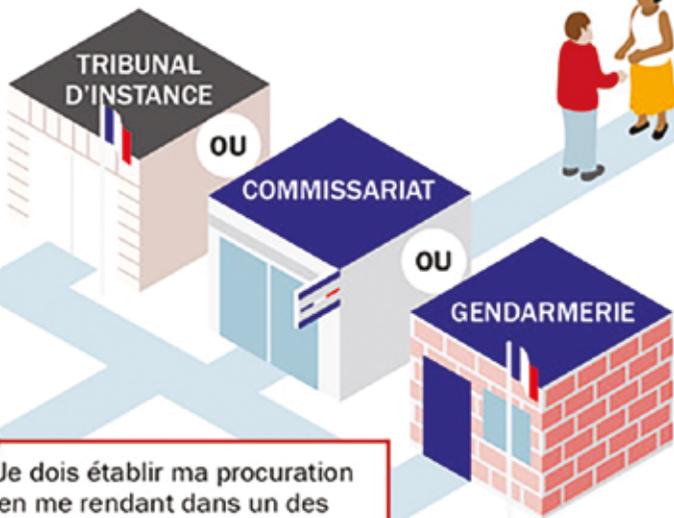


Le mandataire

Le choix du mandataire est libre. Sa présence n'est pas nécessaire lors de l'établissement de la procuration. Il ne reçoit plus de volet de procuration et ne peut disposer que d'une procuration établie en France.

1

Je dois établir ma procuration en me rendant dans un des établissements appropriés.



Info + Mairie, 01 39 79 64 00, www.interieur.gouv.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2020/2021

COMMENT ÇA MARCHE

Une décision ministérielle impose que l'inscription scolaire soit faite impérativement en mairie.

► VOUS AVEZ DÉJÀ UN OU PLUSIEURS ENFANTS SCOLARISÉS SUR LA VILLE

L'inscription de votre enfant né en 2017 se fera directement en ligne sur le Portail famille à partir du 8 janvier et jusqu'au 31 mars 2020.

Les modalités d'inscription vous ont été communiquées par mail et sur le Portail famille fin décembre.

► VOUS N'AVEZ PAS D'ENFANT SCOLARISÉ SUR LA VILLE

Vous devez prendre rendez-vous par téléphone au 01 39 79 89 10 ou directement sur le site de la Ville



d'Achères (www.mairie-acheres78.fr) jusqu'au 31 mars 2020.

Lors du rendez-vous, vous devrez vous munir des pièces suivantes :

- votre livret de famille
- de votre carte d'identité
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- du carnet de santé
- de la copie du jugement en cas de séparation ou divorce
- d'une autorisation écrite accompagnée de la pièce d'identité de l'autre représentant légal en cas de résidence séparée ou alternée.

HORAIRES

► HÔTEL DE VILLE - 6 rue Deschamps-Guérin

Services : État-civil, Urbanisme-Habitat-Logement (UHL)*.

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45. Samedi de 9h à 12h30. *Le service UHL est fermé le jeudi et le samedi.

► ESPACE FAMILLES - 25 rue du 8-Mai-1945

Services : Direction de l'Éducation, Direction Jeunesse et Sports, CCAS, Direction de l'action Sociale et de la Solidarité.

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45.

► RÉGIE CENTRALE - à l'Espace Familles

Ouverture tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45.

Fermée le jeudi et le samedi. |

RECENSEMENT CITOYEN

AFFAIRES MILITAIRES



Nous vous rappelons que le recensement citoyen est obligatoire pour les jeunes filles et garçons âgés de 16 ans. Vous devez effectuer cette démarche dans les trois mois qui suivent le jour anniversaire de vos 16 ans. Vous devez vous présenter en mairie au service des Affaires générales muni(e) de votre carte nationale

d'identité française et du livret de famille de vos parents.

Attention : La loi n° 2015-917 du 28 juillet 2015 a modifié certaines dispositions du code du service national et notamment les règles par lesquelles les Français justifient de leur situation pour être autorisés à s'inscrire aux examens et concours. Désormais ils ne doivent plus justifier de leur situation vis-à-vis du recensement mais de leur participation à la journée défense et citoyenneté. ■

CARNET

BIENVENUE À :

Eden BURAND, Mouna AMIROU, Ines BELAIDI, Célia DOS SANTOS, Imany GOMIS, Thayssa SAÏD ALI, Alya MECHERGUI, Seydou TOURÉ, Assia AMAR, Assia AKOU, Anass KONE, Enaël EBA, Yacine DANSOKO, Ferass FEDDADI, Selmen AGBALO, Neva Bas, Jayvyn ABISSI GANAFA. ■

NOS PENSÉES ACCOMPAGNENT LES FAMILLES DE :

Michel LE LIGNE, Domicilia SILVÉRIO née TRINDADE, Joëlle DOS SANTOS née FUET, Bernard NICOLAS, Jacqueline ESBERT née THEIS, Christine FRAUDIN née CRESPO, Bernard WILLEMS, Michel MAILLOT, Alain NÉMORIN, Huguette SOUCHELOT, Maurice RAYNAL, Michel TKATCHENKO, Anne FRANCO, Idalina DE FARIA née JORGE. ■



Votre avenir
commence maintenant

LIDL RECRUTE

ÉQUIPIERS POLYVALENTS (H/F)

30 H - 1 500 € *

Comme Marine, rejoignez-nous : emplois.lidl.fr

Marine, Équipière Polyvalente au sein de la Direction Régionale de Guingamp

* Salaire mensuel brut sur 13 mois après 2 ans

SPORTS by night

VEN. 7 FEV. 2020

19H/23H30 - GYMNASSE DE LA PETITE-ARCHE

Escalade Tir à l'arc
Bubble Bump



Espace jeux vidéos

T-shirt blanc conseillé
Maquillage fluo
Buvette sur place

GRATUIT
TOUT PUBLIC



Info+ Service des Sports 01 39 22 23 60

www.mairie-acheres78.fr

